



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC



Les cultures autochtones en milieu urbain: une richesse du patrimoine collectif



Mémoire du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
déposé au Ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du
renouvellement de la Politique culturelle du Québec

août 2016



Ce mémoire est présenté par le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) au Ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du renouvellement de la Politique culturelle du Québec.

Réalisation : Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Graphisme : Suzanne Lafontaine

Toute reproduction partielle ou totale de cette publication est autorisée conditionnellement à la mention de la source.

Une version électronique peut être téléchargée sur le site web du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec à www.rcaa.q.info



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

85 boulevard Bastien, suite 100, Wendake (Qc) GOA 4V0

1.877.842.6354

infos@rcaa.q.info

www.rcaa.q.info

ISBN : 978-2-923951-34-8

Dépôt légal 3^e trimestre 2016

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Table des matières

Le Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec.....	4
Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.....	5
Résumé	7
Mise en contexte.....	8
Les cultures autochtones : une assise à la mission du Mouvement des Centres d'amitié autochtones	8
Thématique 1 :	
Le rapport du citoyen autochtone en milieu urbain à sa culture.....	11
Orientations recommandées.....	14
Thématique 2 :	
Le développement culturel des Autochtones en milieu urbain.....	14
Orientations recommandées.....	15
Thématique 3 :	
Une gouvernance et des mesures de financement pertinentes	16
Orientations recommandées.....	20
Tableau récapitulatif	22
Références	24





Le Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec

La mission des Centres d'amitié autochtones est d'améliorer la qualité de vie des citoyens autochtones dans les villes, de promouvoir notre culture et de favoriser le rapprochement entre les peuples.

Cette mission s'articule autour d'un continuum de services culturellement pertinents, appuyé par une philosophie d'empowerment et ce, dans un contexte de prestation multiservice.

Implanté au Canada depuis plus de 60 ans, le Mouvement des Centres d'amitié autochtones forme la plus grande infrastructure de services pour les Autochtones dans les villes au Canada et au Québec. Il y a 118 Centres d'amitié autochtones répartis à travers le Canada, incluant ceux du Québec.

Tant au Canada qu'au Québec, les Centres d'amitié autochtones sont des centres multiservices situés en milieu urbain qui s'adressent à une clientèle autochtone, c'est-à-dire aux membres des Premières Nations, aux Métis et aux Inuit, tout en privilégiant une politique « portes ouvertes », sans égard au statut, à la nation ou au lieu d'origine.

Les Centres d'amitié autochtones contribuent activement au développement social, communautaire, économique et culturel de leur milieu. Afin de remplir leur mission et d'assurer une continuité des services, les Centres d'amitié autochtones collaborent activement avec les principaux acteurs de leur milieu.

Au niveau national, les Centres d'amitié autochtones sont regroupés au sein de l'Association nationale des centres d'amitié (ANCA) et dans la province de Québec, l'association provinciale est le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ).

Au Québec, ce sont sept Centres d'amitié autochtones membres du RCAAQ et un point de services qui desservent les villes de Chibougamau, Joliette, La Tuque, Montréal, Senneterre, Sept-Îles, Trois-Rivières et Val d'Or en plus de deux Centres d'amitié en développement dans les villes de Roberval et Maniwaki. Ces Centres d'amitié autochtones offrent un continuum de plus de 40 services culturellement pertinents et sécurisants en petite enfance, jeunesse, santé et services sociaux, éducation, formation et emploi.



Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) est l'association provinciale qui milite depuis 40 ans pour les droits et intérêts des citoyens autochtones dans les villes du Québec, tout en appuyant les Centres d'amitié autochtones du Québec. De par sa mission, cela permet au RCAAQ d'avoir une vue d'ensemble des enjeux et des défis que rencontrent les Autochtones qui doivent composer avec la réalité urbaine.

Positionné et reconnu comme un interlocuteur privilégié des Autochtones en ville par l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL)¹, le RCAAQ est un leader du mouvement citoyen des Autochtones dans la ville.

Nous mettons en œuvre des stratégies innovatrices et proactives pour répondre aux besoins des Autochtones dans les villes et nous soutenons le développement et la mise en œuvre de projets et de programmes d'envergure provinciale, en appuyant les Centres d'amitié autochtones du Québec au moyen de conseils, de support et de ressources techniques. Nous effectuons de la représentation pour les Centres d'amitié autochtones du Québec et établissons des partenariats à l'échelle provinciale et nationale, ainsi qu'avec les différentes instances gouvernementales et autochtones.

Le RCAAQ et les Centres d'amitié autochtones sont des organisations autochtones, démocratiques et non-partisanes.



¹ En mai 2005, une Entente de relations a été signée entre l'APNQL et le RCAAQ reconnaissant à ce dernier un rôle d'interlocuteur privilégié dans les questions urbaines des Premières Nations du Québec.

Le Mouvement des Centres d'amitié autochtones au Québec



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC



LES 11 NATIONS



Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
 Aboriginal Affairs and Northern Development Canada



Résumé

La présence des Autochtones dans les villes est en constante croissance au Québec. De par cette présence, l'environnement urbain devient un lieu où il doit y avoir une place dédiée à l'expression et l'émancipation des cultures autochtones, lieu qui gagne à se développer davantage et à laisser libre cours à l'expression de celle-ci. La culture se veut un ensemble de comportements sociaux, de traditions, d'enseignements, de transmissions orales du savoir-faire, basé sur un passé, une histoire commune à une communauté et ce, dans un environnement en constante évolution.

Les peuples autochtones entretiennent une relation avec leur culture qui est bien distincte de celle de la population non autochtone et qu'il importe de bien distinguer. Qu'en est-il vraiment de cette relation du citoyen autochtone à sa culture ? Le portrait de cette distinction se dresse, dans le présent mémoire, à travers trois thèmes : le rapport du citoyen autochtone urbain à sa culture, le développement culturel des Autochtones en milieu urbain et le financement et la gouvernance des cultures autochtones.

Résumé des recommandations

Thématique 1 : Le rapport du citoyen autochtone urbain à sa culture

- Préserver l'héritage culturel, la vitalité et la diversité des cultures autochtones des 11 Nations et communautés inuit ;
- Accroître la visibilité des cultures autochtones dans les villes ;
- Reconnaître l'apport essentiel de la culture à la quête du mieux-être chez les Autochtones, notamment suite à la période douloureuse d'assimilation et au passage dans les pensionnats autochtones ayant laissé des traumatismes intergénérationnels.

Thématique 2 : Le développement culturel des Autochtones en milieu urbain

- Mettre sur pied une campagne de sensibilisation aux cultures autochtones d'envergure provinciale ;
- Rassembler les acteurs concernés afin d'élaborer un plan d'action qui favorise la valorisation et la promotion des cultures autochtones dans les villes au Québec ;
- Reconnaître et appuyer les Centres d'amitié autochtones du Québec dans la valorisation des langues autochtones à travers le continuum de services.

Thématique 3 : Une gouvernance et des mesures de financement pertinentes

- Transférer la gouvernance de certains programmes culturels au niveau municipal afin de favoriser l'expression culturelle de toutes les diversités localement ;
- Créer la possibilité de construire des partenariats financiers significatifs entre les Centres d'amitié autochtones du Québec et les municipalités afin de mettre de l'avant la promotion culturelle pour une représentation locale et régionale équitable des diverses cultures présentes sur leur territoire





- ;
- Favoriser la participation du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec dans l'élaboration du plan d'action qui suivra la Politique culturelle renouvelée du Gouvernement du Québec ;
 - Reconnaître le rôle particulier de la culture dans l'identité de l'individu autochtone ;
 - Créer des programmes de financement pour soutenir la transversalité culturelle dans l'offre de services des organismes autochtones en milieu urbain et spécialement les Centres d'amitié autochtones du Québec ;
 - Soutenir les activités culturelles en lien avec le volet de la promotion des cultures autochtones dans la mission du Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec.

Mise en contexte

En mars 2016, le Ministère de la Culture et des Communications a lancé une consultation publique pour le projet de renouvellement de la Politique culturelle du Québec, datant de 1992. Le Gouvernement du Québec présentera une politique culturelle renouvelée suite à ces consultations. À la lecture des outils de réflexion, le RCAAQ se dit grandement encouragé par l'inclusion, d'entrée de jeu, des cultures autochtones dans les principes servant d'assise audit document de consultation.

De ce fait, le présent mémoire présentera des suggestions d'orientations vis-à-vis l'inclusion des cultures autochtones à la Politique culturelle du Québec sous trois thèmes sélectionnés par le RCAAQ parmi ceux proposés : le rapport du citoyen autochtone urbain à sa culture, le développement culturel des Autochtones en milieu urbain et le financement et la gouvernance des cultures autochtones.

Les cultures autochtones : une assise à la mission du Mouvement des Centres d'amitié autochtones

L'autochtonie urbaine : faits saillants

Le phénomène de mobilité des Autochtones vers les villes est en croissance constante depuis plusieurs années au Québec comme au Canada. Au Canada, 60% des Autochtones vivent hors réserve (Statistique Canada, 2011). Au Québec, ce sont plus de la moitié (53,2%) des Premières Nations qui sont dans les villes (CCPNIMT, 2015). Une cinquantaine de villes ou villages au Québec sont habités ou fréquentés de manière significative par les Autochtones. Montréal compte plus de 26 000 Autochtones (dont 1 200 Inuit), la Ville de Québec en compte près de 6 500. La présence autochtone est significative dans plusieurs villes régionales comme Chibougamau, Joliette, La Tuque,

Les cultures autochtones en milieu urbain: une richesse du patrimoine collectif



Maniwaki, Saguenay, Senneterre, Sept-Îles, Trois-Rivières, Roberval et Val-d'Or.

La population autochtone est mobile. Les principales raisons de migration vers les villes sont les études (35,4%), le travail (24,6%) et le logement (11,1%), alors que celles pour revenir dans la communauté sont d'ordre familial et culturel (ERS, 2008). Le concept de « zone d'influence territoriale » développé par le Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (Réseau DIALOG) aide à comprendre ces dynamiques de mobilité. Une zone d'influence territoriale se mesure à la fois sous l'angle socioéconomique et sous l'angle des services offerts à la population autochtone et prend en considération toutes les formes de relation entre les Autochtones et la ville. La cartographie des zones d'influence territoriales des Centres d'amitié autochtones du Québec révèle que l'existence d'un Centre d'amitié autochtone transforme les dynamiques et les logiques de mobilité des individus et des familles autochtones. En effet, les Centres d'amitié autochtones agissent comme des pôles de convergence pour les Autochtones, qu'ils résident de manière permanente ou temporaire en milieu urbain ou qu'ils soient de passage dans la ville. Conséquemment, la population autochtone qu'un Centre d'amitié autochtone dessert dépasse grandement le nombre d'Autochtones recensées par Statistique Canada dans la ville où est situé le Centre d'amitié autochtone (Lévesque et al., 2012).

L'Étude sur les Autochtones vivant en milieu urbain (ÉAMU), mené par l'Environics Institute, désigne la ville comme un véritable lieu de développement, d'expression et d'émancipation des cultures autochtones. L'étude a, entre autres, révélé une forte présence d'un sentiment de vitalité culturelle chez les peuples autochtones composant avec la réalité urbaine au Canada. « Par une forte majorité, les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuit croient que la culture autochtone dans leur collectivité s'est renforcée plutôt que de s'affaiblir au cours des cinq dernières années [...] » (Environics, 2010). Certes, la culture autochtone semble s'affirmer et être sur une lancée d'expression notable. Il reste toutefois important d'augmenter et de maintenir la fréquence des manifestations culturelles autochtones dans les villes et ainsi permettre aux Autochtones d'y participer davantage et de vivre leur culture pleinement et librement, et ce même à l'extérieur de leur communauté d'origine.

Bien qu'il existe des différences culturelles, traditionnelles et historiques chez les membres des Premières Nations, Métis et Inuit, force est de constater que de nombreuses valeurs et aspirations sont bien ancrées sur des bases communes. L'ÉAMU a relevé des divergences quant au lien avec la culture et les origines autochtones, soit un lien plus fort chez les Inuit et les Premières Nations inscrites que chez les non-inscrites et les Métis (Environics, 2010). Ainsi, il appert que plusieurs membres des peuples autochtones en milieu urbain n'ont pas le même attachement à la culture et aux traditions.





La culture sous une perspective autochtone

Les peuples autochtones entretiennent une relation avec leur culture qui est bien distincte de celle de la population non autochtone. Comme le consensus autour d'une définition de la culture qui soit unique est difficilement atteignable, il est primordial de définir ce que représente la culture sous une perspective autochtone et, par conséquent, établir les limites de ce concept, dans le cadre de ce mémoire, qui peut avoir une large portée.

L'holisme est au cœur de cette relation entre l'Autochtone et sa culture, en ce sens où elle occupe une place importante et influence toutes les sphères de la vie. La culture se veut un ensemble de comportements sociaux, de traditions, d'enseignements, de transmissions orales du savoir-faire, basé sur un passé, une histoire commune à une communauté et ce, dans un environnement en constante évolution.

Mino Madji8in

Mino Madji8in, en langue anishnabe, désigne un mieux-être global, harmonieux et équilibré. Ce concept a une résonance dans la plupart des langues autochtones au Québec.

Reflétant l'esprit de nos ancêtres, Mino Madji8in est une façon spécifiquement autochtone d'être, de comprendre le monde et d'y interagir dans le respect de nos valeurs traditionnelles et contemporaines. Mino Madji8in évoque à la fois un état d'esprit et une certitude que le mieux-être consiste à cultiver notre volonté d'être en harmonie en tout, dans le temps et dans l'espace

La quête de l'identité culturelle par le biais des Centres d'amitié autochtones

Le Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec trouve l'assise de ses actions dans les cultures autochtones, leurs valeurs communes et leurs aspirations. En effet, l'ensemble du continuum de services urbains est basé sur une approche culturellement pertinente et sécurisante. Les Centres d'amitié sont de véritables ancrages culturels où tous peuvent se rassembler et participer activement à la vie citoyenne de par la pratique d'activités culturelles et traditionnelles. Les Centres d'amitié autochtones, lieux de sécurisation culturelle, jouent un rôle essentiel dans la promotion des cultures autochtones dans les villes. La population autochtone vivant ou transitant dans les villes du Québec se retrouve



dans des environnements multiculturels, où les résidents ont un bagage et une histoire culturelle qui leur sont propres. Cette diversité culturelle dans les villes peut provoquer un sentiment de confusion au niveau de l'identité culturelle autochtone. De ce fait, le haut taux de fréquentation des Centres d'amitié témoigne de cette quête de l'identité culturelle et de ce désir de se rassembler entre membres de communautés aux racines et traditions communes.

Par ce mémoire, le Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec souhaite proposer des orientations axées sur l'inclusion et l'apport des cultures autochtones en contexte urbain à la Politique culturelle du Québec renouvelée offrant ainsi la reconnaissance souhaitée comme partie intégrante au paysage culturel québécois.

Thématique 1 : Le rapport du citoyen autochtone urbain à sa culture

La politique d'assimilation et d'annihilation culturelle en plus du passage forcé de milliers d'Autochtones aux pensionnats ont laissé des marques profondes sur l'héritage culturel autochtone, une période sombre qualifiée de « génocide culturel » par la Commission de vérité et réconciliation du Canada, où les enfants n'étaient, entre autres, pas autorisés à s'exprimer dans leur langue ni à porter leurs habits autochtones traditionnels. Les pensionnats dénigraient les cultures et les langues autochtones. La Commission de vérité et réconciliation confirme que la structure des pensionnats était au cœur de la politique d'assimilation des peuples autochtones, dont le but était de séparer des enfants de leur culture, de leur identité propre rattaché à leurs peuples et leurs origines (CVRC, 2015). « Les pensionnats ont érodé et compromis les différents aspects du bien-être des peuples autochtones, notamment par la destruction de la structure, de la cohésion et de la qualité de la vie familiale, par la perte de l'identité culturelle [...]. » (CCNSA, 2015). Nombreux sont ceux qui sont restés avec des traumatismes psychosociaux suite à des sévices physiques, sexuelles et psychologiques en plus de ressentir un sentiment de honte face à leur culture de par l'enseignement péjoratif reçu à cet égard lors de leur passage aux pensionnats autochtones (Fast, 2014). Aujourd'hui, à l'heure de la réconciliation, l'expression de la culture autochtone est, plus que jamais, considérée comme un véritable moyen de guérison et de rapprochement entre les peuples autochtones et allochtones vers une cohabitation harmonieuse.

En contexte urbain, les Autochtones qui sont nés et ont grandi dans les villes ou encore, qui y ont vécu une importante partie de leur vie ne se rendent pas systématiquement dans





leur communauté d'origine sur une base régulière, et ce, pour des raisons de distance, de travail, d'études, pour ne nommer que celles-ci. Ces derniers sont davantage portés à entretenir une relation étroite avec leur culture qui définit leur identité et permet de contrer le sentiment d'éloignement (Fast, 2014). La culture autochtone est un vecteur d'expression de cette identité culturelle, des origines, des traditions et des valeurs. Elle est au cœur de toutes les sphères de la vie des Premières Nations, Inuit ou Métis. Tel que défini précédemment, la culture est perçue selon une vision holistique. Sous cette perspective, la culture permet une meilleure connaissance de soi, de ses origines, et permet de construire un sentiment d'appartenance avec sa communauté, bien que l'éloignement soit présent. L'affirmation de l'identité culturelle autochtone passe par la pratique d'activités traditionnelles et culturelles, de croyances spirituelles et ce, évitant ainsi toute confusion par rapport à l'identité culturelle.

Afin de préserver et d'enrichir le rapport du citoyen autochtone à sa culture en dehors de sa communauté pour que **celle-ci s'inscrive dans les saines habitudes de vie**, il convient d'abord et avant tout de tenir compte de la spécificité autochtone et urbaine. Les cultures autochtones sont ancrées dans les traditions de support mutuel et de soutien communautaire. Celles-ci se retrouvent dans toutes les dimensions de la vie, et intrinsèquement dans le mode de vie des familles autochtones. Pour que la vitalité des cultures autochtones s'inscrive dans les saines habitudes de vie, il importe de prévoir des espaces de diffusion et d'expression de celles-ci sous toutes leurs formes.

Par ailleurs, en ce qui a trait **au potentiel créatif de la jeunesse autochtone et leur engagement en faveur de la culture**, la participation citoyenne des jeunes autochtones vivant ou transitant en milieu urbain est sans équivoque partie intégrante aux saines habitudes de vie. Les réalités culturelles autochtones doivent être prises en considération lorsqu'on examine la participation citoyenne chez les jeunes autochtones. Le concept du cercle sacré utilisé par les Autochtones pour représenter l'entraide, la réciprocité et l'inclusion est au cœur des cultures autochtones. Sans pour autant identifier leur implication comme du « bénévolat », les jeunes autochtones en milieu urbain s'impliquent de manière formelle et informelle dans leurs collectivités (Volunteer Canada, s.d.). De plus, il est démontré que « les enfants autochtones qui vivent hors réserve sont plus susceptibles d'avoir un bon rendement scolaire s'ils font du bénévolat, s'ils s'adonnent à des activités sportives ou culturelles, s'ils font partie d'un club ou d'un groupe, s'ils pratiquent un art ou jouent de la musique, ou s'ils passent du temps avec des aînés. » (Statistique Canada, 2010). Le dialogue entre jeunes et Aînés est une assise aux cultures autochtones, permettant la transmission des savoirs culturels tout en créant des relations positives entre les générations. La culture



est une préoccupation importante pour les jeunes autochtones dans les villes; le dialogue intergénérationnel permet à ces jeunes d'approfondir leurs connaissances des cultures et des traditions autochtones.

Des études ont révélé que le rôle de l'identité culturelle est un facteur déterminant qui favorise la santé de la population autochtone, au même titre que les activités culturelles impactent positivement le niveau de santé des enfants autochtones. « L'identité culturelle est considérée comme une composante essentielle du soutien et de la guérison selon la tradition autochtone, et d'après des études récentes, elle diminuerait les taux de suicide chez les jeunes et contribuerait à améliorer le rendement scolaire. » (Statistique Canada, 2010). Rappelons que la pertinence et la sécurité culturelle demeurent des éléments clés pour rejoindre cette population.

C'est, notamment, dans ce contexte que le continuum de services des Centres d'amitié autochtones du Québec basé sous une approche culturellement pertinente et sécurisante prend tout son sens. Tel que décrit précédemment, ces lieux de rassemblement sont des ancrages culturels autochtones et des lieux d'expression pour la jeunesse autochtone dans l'environnement urbain qui permettent à ces jeunes d'exprimer leur potentiel créatif et de les soutenir et ce, dans le respect de leurs cultures sans égard à leur nation et leurs origines.

Culturellement pertinente

L'approche culturellement pertinente passe en premier lieu par une compréhension véritable par les intervenants des contextes historiques, légaux, politiques, économiques et sociaux dans lesquels se trouvent les Autochtones. Ensuite, cette compréhension doit être retenue pour saisir les effets qu'elle a sur un individu dans toute sa spécificité. En somme, les stratégies déployées doivent tenir compte à la fois de l'individu, du contexte dans lequel il se trouve et des manières par lesquelles ce contexte affecte l'individu qui demande du soutien, de l'aide ou des conseils (RCAAQ, 2014).

Culturellement sécurisante

L'approche culturellement sécurisante consiste à bâtir la confiance avec les personnes autochtones et reconnaître le rôle des conditions socioéconomiques, de l'histoire et de la politique en matière de prestation des services. La sécurisation culturelle exige la reconnaissance que nous sommes tous porteurs de culture. Cette approche s'appuie sur une participation respectueuse ainsi qu'une compréhension du déséquilibre du pouvoir inhérent à la prestation des services, de la discrimination institutionnelle et la nécessité de rectifier ces iniquités en apportant des changements dans le système (RCAAQ, 2014).





Orientations recommandées

- ✓ Préserver l'héritage culturel, la vitalité et la diversité des cultures autochtones des 11 Nations et communautés inuit ;
- ✓ Accroître la visibilité des cultures autochtones dans les villes;
- ✓ Reconnaître l'apport essentiel de la culture à la quête du mieux-être chez les Autochtones, notamment suite à la période douloureuse d'assimilation et au passage dans les pensionnats autochtones ayant laissé des traumatismes intergénérationnels.

Thématique 2 : Le développement culturel des Autochtones en milieu urbain



La présence des peuples autochtones dans plusieurs villes au Québec est grandissante, ceci étant, la place réservée aux cultures autochtones dans le paysage urbain de ces villes, ne reflète pas la richesse et l'apport des peuples autochtones dans la construction identitaire du Québec. Les Centres d'amitié autochtones sont au cœur de l'identité autochtone dans les villes; ils jouent un rôle essentiel dans la valorisation des cultures autochtones en contexte urbain. Ce sont des lieux d'expression et de transmission de savoirs privilégiés qui favorisent la préservation de la culture tout en offrant l'aide dont les individus ont besoin à travers des services culturellement pertinents et sécurisants. Une des principales barrières à l'intégration nommées par les Autochtones lors de leur arrivée en milieu urbain est celle de la langue. En 2011, parmi les personnes ayant déclarées avoir une langue maternelle autochtone au Canada, les proportions les plus élevées se retrouvaient au Québec (20,9 %). Parmi la population ayant déclaré avoir une langue maternelle autochtone, 82,2 % des personnes ont également déclaré parler cette langue à la maison (Statistique Canada, 2011).

À la question « **Quelle devrait être la place du développement culturel autochtone dans la prochaine politique, en tenant compte du contexte propre aux Premières Nations et Inuit ?** » Tel qu'expliqué précédemment, la culture chez les peuples autochtones est composée d'un ensemble de connaissances, de pratiques, de valeurs, de comportements sociaux, de traditions, d'enseignements, de transmissions orales du savoir-faire inspirés par le mode de vie des individus. Nous sommes d'avis qu'une politique spécifique au développement culturel autochtone, élaboré en collaboration avec les acteurs concernés et le Gouvernement du Québec serait la meilleure façon de favoriser l'essor des cultures autochtones au Québec.



En ce qui a trait à la question « **Comment le Gouvernement du Québec peut-il appuyer efficacement les communautés autochtones dans leurs efforts de réappropriation et de revitalisation des langues ancestrales ?** », il faut d'abord dire que le rôle de la langue dans la construction de l'identité autochtone est indéniable. La notion de préservation de la langue est d'autant plus importante lorsqu'un individu quitte sa communauté et se retrouve en ville, considérant que l'utilisation de sa langue est plus restreinte en contexte urbain. Les Centres d'amitié jouent un rôle important dans la préservation des langues autochtones. Ils sont des lieux d'ancrage dans les milieux permettant des rencontres et des échanges entre les individus. Également, les Centres d'amitié autochtones du Québec emploient plus de 160 personnes à travers le Québec qui sont pour la plupart membre d'une Première Nation et qui, en grande majorité, parle une langue autochtone, ce qui permet aux membres de la communauté d'accéder à des services offerts dans une langue autochtone. Plusieurs initiatives, telles que des cours de langues autochtones, des ateliers de lecture en langue autochtone, sont aussi organisées dans les Centres d'amitié. Nous croyons qu'en appuyant l'ensemble des efforts déployés par le Mouvement des Centres d'amitié autochtones, le Gouvernement du Québec contribuerait grandement à la préservation des langues autochtones.

Orientations recommandées

- ✓ Mettre sur pied une campagne de sensibilisation aux cultures autochtones d'envergure provinciale ;
- ✓ Rassembler les acteurs concernés afin d'élaborer un plan d'action qui favorise la valorisation et la promotion des cultures autochtones dans les villes au Québec ;
- ✓ Reconnaître et appuyer les Centres d'amitié autochtones du Québec dans la valorisation des langues autochtones à travers le continuum de services.



Murale à l'entrée du CEGEP de Joliette
Crédit photo : Centre d'amitié autochtone de Lanaudière



Thématique 3 : Une gouvernance et des mesures de financement pertinentes

La décentralisation des pouvoirs administratifs et décisionnels du palier provincial vers les municipalités et l'autonomisation générale des villes sont des tangentes actuelles du virage municipal et ce, depuis plusieurs années. Ces nouvelles responsabilités des villes à exercer une réglementation en fonction des particularités locales ou régionales, permettent de rattacher la prestation de services aux citoyens selon les besoins qui y sont exprimés par ses habitants. Avec l'accroissement de la migration des populations vers les milieux urbains et considérant une proportion grandissante des bassins de populations autochtones dans plusieurs villes québécoises et canadiennes, le rôle des villes poursuivra son développement vers une autonomie décisionnelle grandissante et maintiendra une progression au niveau de la centralisation des pouvoirs vers l'administration municipale.

Selon les questions, « **Comment faire progresser le partenariat du Gouvernement du Québec avec les municipalités en matière de culturel ? Cette relation peut-elle être repensée au profit d'un nouveau modèle de partage des responsabilités ?** », le Gouvernement du Québec doit songer à transférer la gouvernance des programmes de financement de la culture vers les municipalités afin de répondre aux besoins locaux. C'est ainsi que la gouvernance ou la gestion des responsabilités en matière de culture doit être partagé avec les autorités municipales afin d'attribuer un financement cohérent pour la maximisation des éléments ou des symboles culturels représentant toutes les diversités culturelles dans chacun des paysages urbains du territoire du Québec. Les Centres d'amitié autochtones du Québec sont des institutions où rayonnent les cultures et dans cette optique, nos infrastructures peuvent contribuer à mettre de l'avant les éléments et valeurs culturels autochtones dans le paysage urbain québécois. Ainsi, les Centres d'amitié autochtones du Québec peuvent devenir des passerelles culturelles pour toutes les diversités et ethnicités dans les villes.

En 2006, le Gouvernement du Québec adopte la Loi sur le développement durable et par le fait même, intègre un élément clé dans ses actions gouvernementales en matière de développement durable. La culture est définie comme étant une des actions incontournables du Gouvernement du Québec et de l'administration publique en matière de développement durable et tous les organismes et ministères provinciaux doivent y contribuer. L'Agenda 21 de la culture du Québec est créé en 2011 afin de maximiser l'action gou-



vernementale dans l'émergence de la culture à l'intérieur des différentes missions de l'État québécois. La culture est ainsi déclinée en 21 objectifs afin de poursuivre la construction identitaire et culturelle du Québec, tout en favorisant le développement durable de la société (Agenda 21, 2011).

La mission du Mouvement des Centres d'amitié autochtones au Canada vise à :

« améliorer la qualité de vie des Autochtones en milieu urbain, promouvoir la culture et bâtir des ponts entre les peuples »

et le Mouvement utilise une approche similaire de la culture à celle décrite dans l'Agenda 21 de la culture soit celle où,

« [l]a culture peut aider à favoriser l'intégration des groupes minoritaires et l'inclusion des citoyens marginalisés. Elle peut aussi susciter le rapprochement et encourager le dialogue interculturel car l'art permet de transcender les différences et de bâtir des ponts entre les cultures. » (2011 : 6)

Par définition, les Centres d'amitié autochtones sont des espaces de diffusion culturels autochtones importants en plus de contribuer à l'expression culturelle générale des villes dans lesquelles ils sont situés. Nos espaces d'expression culturelle soutiennent les pratiques traditionnelles ancestrales en plus de favoriser la transmission intergénérationnelle des savoirs-faire essentiels à la préservation des cultures autochtones. Malgré les actions continues des Centres d'amitié autochtones à favoriser la transmission culturelle des savoirs traditionnels d'une génération à l'autre, il est essentiel de maintenir la transversalité de la culture dans les services offerts dans nos Centres d'amitié autochtones afin que cette transmission culturelle devienne une partie prenante de l'identité de l'individu. Il est important de souligner que ces techniques ne peuvent être enseignées dans un contexte scolaire puisque les cultures autochtones sont transmises dans un cadre holistique du savoir, recoupant toutes les sphères de la vie.

Dans le rapport d'étude de 2012, intitulée « *La ville de demain* » par l'urbaniste et économiste Catherine Marchand pour le compte du ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire, la notion de proximité utilisée par l'auteure est un concept qu'elle lie directement au développement durable. L'Agenda 21 de la culture du Québec de 2011 s'appuie aussi sur ce courant de pensée en intégrant la culture au même titre que les dimensions économiques, environnementales et sociales dans le but d'établir les diverses stratégies de développement durable pour les sociétés. Par conséquent, les Centres d'amitié autochtones étant des points de repères culturels de proximité pour les populations autochtones urbaines et offrant une





multitude de services culturellement adaptés depuis plus de 40 ans au Québec, notre Mouvement est en excellente position pour maximiser un développement durable de la culture dans nos infrastructures de services, tout en rapprochant cette notion d'accessibilité et de proximité de la culture dans le développement durable global culturel des villes du Québec.

Pour répondre à la question suivante « **Quelles améliorations le Gouvernement du Québec peut-il apporter au système actuel de financement de la culture ?** », il faut relativiser l'apport de la culture au sens propre. Puisque la culture est un élément transversal dans toutes les actions, programmes et services offerts dans les Centres d'amitié autochtones au Québec, le Gouvernement du Québec doit débiter la réflexion afin d'offrir la possibilité de financer la composante culturelle de l'adaptation ou de la création d'un service. Ce disant, un nouveau programme de financement pourrait être créé afin que les organismes autochtones de prestation de services en milieu urbain soient en mesure d'offrir ces services en répondant aux valeurs culturelles autochtones dans le but d'intégrer dans leur programmation de nouveaux services ou de faciliter l'accessibilité aux services offerts par le réseau public québécois dans un environnement culturellement sécurisant.

La gouvernance des Centres d'amitié autochtones au Canada est une approche humaine et de « démocratie de proximité » (Marchand, 2012) où les membres exercent leur droit de participer à la construction identitaire des lieux d'ancrage culturel. Cette vision de la gouvernance du Mouvement des Centres d'amitié autochtones se rattache à deux des grands principes du renouvellement de la Politique culturelle du Québec soit, celui du *caractère essentiel de la culture et l'accès, la participation et la contribution de tous à la culture*. Les Centres d'amitié autochtones développent ainsi le caractère transversal de la culture à travers leur programmation et leur politique de « portes ouvertes » à tous, sans égard au sexe ou à la Nation d'origine. Le Mouvement poursuit l'objectif de conserver, de rendre accessible et de diffuser les cultures autochtones pour tous ceux qui y trouvent intérêt. Cette particularité de la gouvernance du Mouvement des Centres d'amitié autochtones au Québec amène une dynamique particulièrement forte au niveau de l'inclusion et de la cohésion sociale dans ces milieux de vie.

Les Centres d'amitié autochtones du Québec sont des partenaires engagés et entretenant des relations harmonieuses avec les villes où ils sont présents. Ce sont des points de convergence culturels pour les populations autochtones vivant ou transitant dans les villes du Québec favorisant l'inclusion sociale et diminuant les inégalités sociales. Étant fortement impliqué dans leur environnement, les Centres d'amitié autochtones du Québec sont des acteurs clés en ce qui a trait à la culture autochtone dans l'expression artistique et culturelle des villes. La Politique culturelle renouvelée du Gouvernement du Québec pourrait reconnaître



l'apport fondamental des Centres d'amitié autochtones du Québec en matière de promotion des cultures et de reconnaître que nos infrastructures sont des espaces culturels où l'innovation artistique des Autochtones se crée dans un milieu de vie culturellement sécurisant.

Finalement, pour répondre à la question « **Les mesures fiscales sont-elles toujours pertinentes?** », ces mesures fiscales ne s'appliquent que très rarement aux artistes autochtones en fonction des définitions utilisées ou des critères d'accessibilité pour se prévaloir de ces mesures. La vision autochtone de la culture s'exprime, plus souvent qu'autrement, comme étant un état d'être, un mode de vie et non, un métier au sens propre du terme.

« Pour la plupart des productrices et producteurs culturels autochtones, la production culturelle est un mode de vie et une position par rapport à celle-ci. Elle représente une façon de vivre souvent motivée par un besoin de créer, de s'exprimer et d'être en relation avec autrui, son héritage culturel et son territoire. (...) Ces pratiques font partie d'une vision holistique dans laquelle la production artistique n'est pas séparée des besoins matériels, du mode de vie et de la conception du monde. » (DestiNATIONS, 2016)

En soi, la professionnalisation du métier d'artiste n'est pas le but premier recherché par l'artisan autochtone, mais celui de la reconnaissance de son travail par ses pairs. En émettant l'hypothèse que peu d'artistes autochtones en exercent la profession, ces mesures fiscales sont complètement inutiles pour les Autochtones en milieu urbain. On doit faire une distinction au niveau du statut d'artiste soit, celui qui travaille activement au sein d'une entreprise de production culturelle et celui qui se définit comme artiste au sens holistique énuméré précédemment. Par conséquent, nous pouvons supposer que ces mesures ne conviennent que très rarement aux artisans autochtones. De plus, le rapport de DestiNATIONS souligne d'autres contraintes exprimées dans les résultats de leurs recherches.

« D'autres difficultés comme la sous-représentation des Autochtones dans les postes décisionnels, un manque de reconnaissance des productions et des pratiques culturelles autochtones – souvent parce qu'elles ne correspondent pas aux pratiques culturelles reconnues dans le milieu non autochtone – émergent comme des contraintes importantes et répandues. » (2016)

Les Centres d'amitié reconnaissent l'apport culturel de ces artisans au développement identitaire des communautés autochtones urbaines en fournissant ces espaces de création culturelle et de diffusion de la culture. Les Centres d'amitié autochtones sont, par conséquent, des promoteurs des cultures autochtones sans aucun financement ou programme de subvention découlant de stratégie gouvernementale de promotion de la culture.





Orientations recommandées

- ✓ Transférer la gouvernance de certains programmes culturels au niveau municipal afin de favoriser l'expression culturelle de toutes les diversités localement ;
- ✓ Créer la possibilité de construire des partenariats financiers significatifs entre les Centres d'amitié autochtones du Québec et les municipalités afin de mettre de l'avant la promotion culturelle pour une représentation locale et régionale équitable des diverses cultures présentes sur leur territoire ;
- ✓ Favoriser la participation du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec dans l'élaboration du plan d'action qui suivra la Politique culturelle renouvelée du Gouvernement du Québec ;
- ✓ Reconnaître le rôle particulier de la culture dans l'identité de l'individu autochtone ;
- ✓ Créer des programmes de financement pour soutenir la transversalité culturelle dans l'offre de services des organismes autochtones en milieu urbain et spécialement, les Centres d'amitié autochtones du Québec ;
- ✓ Soutenir les activités culturelles en lien avec le volet de la promotion des cultures autochtones dans la mission du Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec.



Cercle de lecture pour jeunes autochtones

Grâce à des dons de Collège Frontière ainsi que des dons privés, Montréal Autochtone a mis sur place une bibliothèque culturellement pertinente pour les jeunes autochtones, avec plus de 100 livres sur des sujets culturels ou écrits par des auteurs autochtones. Ces initiatives favorisent la littératie des jeunes autochtones contribuant, entre autres, à la valorisation de la littérature autochtone tout en renforçant les capacités de la communauté autochtone montréalaise en termes d'alphabétisation.

Bibliothèque culturellement pertinente
de Montréal Autochtone
Crédit photo : Montréal Autochtone





L'artisanat autochtone solidaire à Chibougamau

Depuis plus de vingt ans, le Centre d'amitié Eenou de Chibougamau (CAEC) œuvre dans le secteur de l'économie sociale. Leur boutique d'artisanat est bien établie et reconnue dans la ville de Chibougamau et à travers la région, générant plus de 60 000\$ de revenus bruts annuellement. La boutique offre une vitrine à plus de 200 artistes autochtones pour la vente de leurs créations tout en favorisant le rayonnement de la culture. .



Boutique du Centre d'amitié Eenou de Chibougamau
Crédit photo : Centre d'amitié Eenou de Chibougamau



Les cultures autochtones en milieu urbain: une richesse du patrimoine collectif



Thèmes	Enjeux	Orientations	Axes d'intervention
Le rapport du citoyen autochtone à sa culture	Les cultures autochtones comme moyens d'affirmer l'identité culturelle en milieu urbain	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcer la vitalité et la diversité des cultures autochtones des 11 Nations et communautés inuit; ✓ Accroître la visibilité des cultures autochtones dans les villes; ✓ Reconnaître l'apport essentiel de la culture à la quête du mieux-être chez les Autochtones, notamment suite à la période douloureuse d'assimilation et au passage dans les pensionnats autochtones. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La préservation de l'héritage culturel autochtone; ✓ Le soutien aux familles et individus autochtones dans le développement de leurs savoirs culturels; ✓ La promotion des lieux de diffusion des cultures autochtones situés dans les villes, tels les Centres d'amitié autochtones qui sont de réels lieux d'ancrages culturels.
Le développement culturel des Autochtones en milieu urbain	La valorisation et la promotion des cultures autochtones dans les villes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre sur pied une campagne de sensibilisation aux cultures autochtones d'envergure provinciale; ✓ Rassembler les acteurs concernés afin d'élaborer un plan d'action qui favorise la valorisation et la promotion des cultures autochtones dans les villes du Québec; ✓ Reconnaître et appuyer les Centres d'amitié autochtones du Québec dans la valorisation des langues autochtones à travers le continuum de services. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La création d'un comité provincial rassemblant les acteurs concernés; ✓ L'élaboration d'un plan d'action; ✓ Le soutien à la création et à la diffusion d'outils de préservation des langues autochtones.



Les cultures autochtones en milieu urbain: une richesse du patrimoine collectif



Thèmes	Enjeux	Orientations	Axes d'intervention
<p>Une gouvernance et des mesures de financement pertinentes</p>	<p>La démocratisation des cultures autochtones et l'accessibilité à des programmes de financement aux organismes locaux, tels les Centres d'amitié d'autochtones, pour le rayonnement de la culture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Transférer la gouvernance de certains programmes culturels au niveau municipal afin de favoriser l'expression culturelle de toutes les diversités localement; ✓ Créer la possibilité de construire des partenariats financiers significatifs entre les Centres d'amitié autochtones du Québec et les municipalités afin de mettre de l'avant la promotion culturelle pour une représentation locale et régionale équitable des diverses cultures présentes sur leur territoire; ✓ Favoriser la participation du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec dans l'élaboration du plan d'action qui suivra la Politique culturelle renouvelée du Gouvernement du Québec; ✓ Reconnaître le rôle particulier de la culture dans l'identité de l'individu autochtone; ✓ Créer des programmes de financement pour soutenir la transversalité culturelle dans l'offre de services des organismes autochtones en milieu urbain et spécialement les Centres d'amitié autochtones du Québec; ✓ Soutenir les activités culturelles en lien avec le volet de la promotion des cultures autochtones dans la mission du Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La création de programmes dédiés aux cultures autochtones; ✓ La création et l'optimisation des partenariats avec les municipalités; ✓ L'élaboration d'un plan d'action; ✓ La mise en valeur des spécificités identitaires des cultures autochtones; ✓ L'accessibilité à des programmes de soutien financier adéquats; ✓ Le déploiement de ressources nécessaires pour le soutien des activités culturelles.





Références

Centre de collaboration nationale de la santé autochtone (CCNSA) (2015). *Peuples autochtones et traumatisme historique : les processus de transmission intergénérationnelle*. Repéré à http://www.nccah-ccnsa.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/142/2015_04_28_AguiarHalseth_RPT_IntergenTraumaHistory_FR_Web.pdf

Comité consultatif des Premières Nations et des Inuit relatif au marché du travail (CCPNIMT) (2015). *L'état du marché du travail au Québec pour les Premières Nations et les Inuits : situation récente et tendances. Rapport préliminaire*.

Commission de vérité et réconciliation du Canada (2012). *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*. Repéré à http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/2015/Findings/Calls_to_Action_French.pdf

Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015). *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir. Sommaire du rapport de la Commission de vérité et réconciliation Canada*. Repéré à http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/French_Exec_Summary_web_revised.pdf

DestiNATIONS : Carrefour international des arts et des cultures des peuples autochtones (2016). *C'est vital. Portraits dynamiques de la production culturelle autochtone en milieu urbain au Québec*. Repéré à http://www.desti-nations.ca/wp-content/uploads/2016/05/DestiNATIONS-Cest_Vital-Rapport016.pdf

Enquête régionale sur la santé des Premières Nations de la région du Québec (ERS) (2008). Repéré à <https://www.cssspnql.com/champs-intervention/secteur-recherche/enquetes-populationnelles/enquete-regionale-sante>

Environics Institute (2010). *Étude sur les Autochtones vivant en milieu urbain : État principal*. Repéré à <http://uaps.ca/wp-content/uploads/2010/02/UAPS-report-FRENCH.pdf>

Fast, E. (2014) *Exploring the role of culture among urban Indigenous youth in Montreal*. Repéré à https://www.researchgate.net/publication/270823545_Exploring_the_role_of_culture_among_urban_Indigenous_youth_in_Montreal

Lévesque, C., E. Cloutier, D. Salée, P. Apparicio et M. Gagnon (2012). *Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec. Bilan provincial. Rapport de recherche*. Cahier ODENA, no 2012-04. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec.

Marchand, C. (2012). *La ville de demain, Rapport de recherche réalisé pour le compte du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire*. Repéré à http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/observatoire_municipal/etudes_donnees_statistiques/ville_de_demain.pdf

Ministère de la Culture et des Communications du Québec. *Agenda 21 de la culture du Québec (Agenda 21)* (2011) Repéré à <http://www.agenda21c.gouv.qc.ca/wp-content/themes/agenda21c/pdf/A21C-Brochure-FR-WEB.pdf>

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) (2009). *Évaluation des besoins en matière de services psychosociaux du Mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec*. Repéré à <http://www.rcaaq.info/fr/publications/memoires.html>

Les cultures autochtones en milieu urbain: une richesse du patrimoine collectif



Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) (2014). *Lutte à l'intimidation envers les Autochtones dans les villes*. Mémoire déposé au Ministère de la Famille dans le cadre de l'élaboration du plan d'action concerté de lutte contre l'intimidation. Repéré à <http://www.rcaa.qc.ca/fr/publications/memoires.html>

Smith, K., L. Findlay et S. Crompton pour Statistique Canada (2010). *La pratique d'activités sportives et culturelles chez les enfants et les jeunes autochtones*. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2010002/article/11286-fra.pdf>

Statistique Canada (2011). *Enquête nationale auprès des ménages*.

Volunteer Canada (s.d.). *Bridging the Gap Report. Enriching the Volunteer Experience to Build a Better Future for our Communities*. Repéré à <http://volunteer.ca/content/bridging-gap-report>

